

Nous avons préparé un inventaire national.

Et quelques minutes plus tard, il a dit que l'inventaire était en préparation. Donc, où est l'inventaire national des lieux d'entreposage de BPC? Est-ce que tous les députés auront une copie de cet inventaire demain, avant qu'ils ne retournent dans leurs circonscriptions?

[Traduction]

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, j'espère que le député de Davenport se rend bien compte que l'inventaire qui a été dressé n'est pas exclusivement lié à l'explosion et à l'incendie survenus à Saint-Basile-le-Grand.

Le ministère de l'Environnement possède une liste, régulièrement mise à jour, des entrepôts de BPC au Canada. Étant donné l'intérêt soulevé par cette question depuis l'accident de Saint-Basile-le-Grand, j'ai demandé qu'on crée un mécanisme interministériel au sein du gouvernement fédéral nous permettant de déterminer l'emplacement de tous les entrepôts fédéraux de BPC et de mettre l'inventaire à jour.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces pour nous assurer que l'inventaire national des entrepôts provinciaux est aussi précis que possible.

Je suis heureux de pouvoir informer la Chambre que, plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec l'honorable Edward Connery, ministre de l'Environnement du Manitoba. M. Connery est président du Conseil des ministres des ressources naturelles et de l'environnement. A ma demande, il convoquera d'ici quelques jours une conférence fédérale-provinciale, une sorte de réunion spéciale, qui permettra aux participants d'examiner l'inventaire et de prendre les dispositions nécessaires pour le diffuser.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

LES TESTS DE DÉPISTAGE DES FURANNES ET DES DIOXINES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Hier, après la réponse du ministre à l'effet que le ministère de la Santé et que le laboratoire de lutte contre la maladie effectuait des tests sur le sang et le lait maternel, des vérifications ont été faites pour s'apercevoir que les informations que le ministre nous a données sont fausses. Le laboratoire, dont le ministre nous a fait mention, n'est pas le bon laboratoire. Et le laboratoire qui doit faire les tests n'a pas encore commencé ces tests.

Ce matin, le D^r Weber, chef du laboratoire du ministère de la Santé du Québec, qui a les prélèvements, nous a confirmé qu'aucun des appels placés au ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, depuis vendredi dernier, ne lui a été retourné. Pourquoi le ministre nous a-t-il donné de mauvaises informations, des informations inexactes, quand ces tests

Questions orales

pour détecter les furannes et les dioxines ne sont pas encore commencés?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, en prévision de la période des questions, je me suis entretenu hier avec mon sous-ministre adjoint à la Direction générale de la protection de la santé. Il m'a informé que le gouvernement fédéral avait prélevé des échantillons de lait de vache pour savoir s'ils contenaient précisément des furanes et des dioxines.

En ce qui concerne le lait maternel, il semble que le gouvernement québécois ait demandé aux mères de cesser d'allaiter leur enfant et d'aller faire analyser leur lait dans un hôpital de la province. Cette mesure est conforme à ce que j'ai répondu hier à la députée qui m'avait posé une question du même ordre.

[Français]

LES ANALYSES DE SANG ET DE LAIT MATERNEL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Je veux bien que le ministère de la Santé du Québec demande à ce moment-là aux mères de ne pas allaiter leurs enfants. Mais ma question était celle-ci: Est-ce que le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social effectue des analyses du sang et du lait maternel? Vous m'avez répondu oui, et c'est tout à fait inexact.

● (1425)

[Traduction]

La réponse du ministre ne me paraît pas acceptable. Pourquoi persiste-t-il à dire que les analyses ont été effectuées? Le laboratoire qu'il a nommé hier n'est pas le bon. Celui qui devrait effectuer ces analyses n'a même pas retourné les appels téléphoniques faits au nom du gouvernement québécois. A la Direction des aliments, le D^r Kirkpatrick nous a affirmé ce matin qu'il n'y avait pas de tests en cours. Pourquoi le ministre induit-il en erreur la Chambre et la population de Saint-Basile-le-Grand?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'induire la Chambre en erreur. J'ai renseigné comme il faut la députée en ce qui concerne le lait maternel. Cette question de santé est de compétence provinciale.

Ainsi que je l'ai dit hier, les services d'épidémiologie du gouvernement et le Laboratoire de lutte contre la maladie se tiennent prêts à intervenir. J'ai en outre précisé hier à la députée que je tenais mes renseignements de mon sous-ministre adjoint. Je vais vérifier à nouveau auprès de la Direction générale de la protection de la santé à propos des analyses supplémentaires en cours, et je transmettrai l'information à la députée.

Ma collègue devrait se garder d'être aussi catégorique, car j'ai transmis fidèlement les renseignements que mon ministère m'a donnés.